

Organisé par Mr le maire de Champ sur Drac, le pot de fin de chantier des travaux de sécurisation et mise en valeur du site du prieuré Saint Michel de Connexe a été pour chaque intervenant l'occasion de parler du travail réalisé. Voici un petit bilan global de la préparation et réalisation du chantier :



INVITATION POT DE FIN DE CHANTIER

A l'occasion de la fin des travaux de sécurisation et mise en valeur du site du Prieuré Saint-Michel-de-Connexe, Francis Dietrich, maire de Champ-sur-Drac est heureux de vous convier à un pot de fin de chantier :

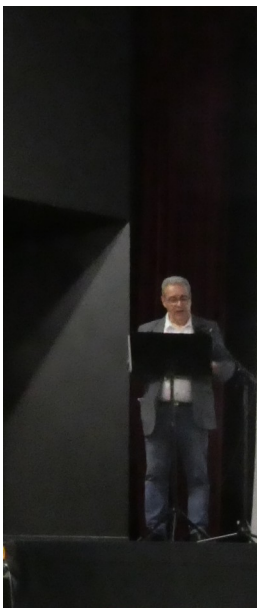
Jeudi 14 octobre à 18h30

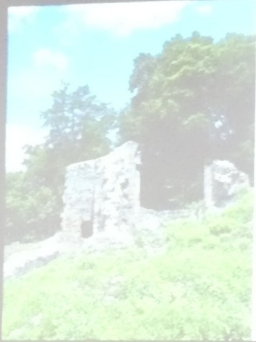
Espace Culturel Navarre

20 Rue Hector Berlioz, 38560 Champ-sur-Drac

Pass sanitaire requis

La commune de Champ-sur-Drac par la voix de son maire, **Francis Dietrich**, a rappelé la création dès 1995, par la commune, du conservatoire archéologique St Michel de Connexe et la participation active de la commune en pré-entretien du site.





PRIEURÉ
SAINT-MICHEL-DE-CONNEXE

Francis Dietrich,
maire de Champ-sur-Drac

isère

COMMUNE DE CHAMP-sur-DRAC
38560 CHAMP-SUR-DRAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent quatre vingt quinze

LE DIX JANVIER

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMP-sur-DRAC
dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de
Monsieur RIBERT Albert Maire.

PRESENTS : M.M RIBERT A. BARET C. BOUTIN J.L. CAILLAT G. DUSSERT P. GACON G.
LABOISSIERE Y. MENDEZ M. MONON R. NIVON J. PALLUEL D. STERLIN G. ZAGON G.

PROCURATIONS : M. LACROIX A. à M. RIBERT A.
M. DUSSERT JM à GACON G.

ABSENTS : Mme CHOLIER C. M. FAURE G. Mme GIROUD B. GROSSEN J.L. MATHIEU P.
SIMON J.

CREATION D'UN CONSERVATOIRE ARCHEOLOGIQUE SUR LE SITE DE
ST MICHEL DU CONNEXE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil les efforts déployés par la commune pour la
préservation du patrimoine communal.

Il indique qu'une opportunité se présente pour poursuivre cette mise en valeur, le Conseil
Général propose la création d'un conservatoire archéologique sur le site de ST MICHEL DU
CONNEXE cela impliquant l'acquisition du site par le Département, la mise en œuvre de
travaux et la restauration à minima des vestiges.

Cette opération permettrait un enrichissement des connaissances historiques du site, ainsi
que la préservation et sa mise en valeur. En contre partie, il serait ouvert au public.

Le Conseil après avoir délibéré,

- Considérant l'intérêt d'un tel projet
- Considérant qu'il s'inscrit dans le cadre de la politique de préservation du patrimoine
communal
- Considérant qu'il permettrait une meilleure connaissance de l'histoire locale

Se dit favorable à cette perspective

DEMANDE au Département

- de prendre en charge l'achat du terrain autour du Prieuré de ST MICHEL du
Connexe, sur la taxe pour les espaces verts et au titre des réserves archéologiques
- de procéder le plus rapidement possible à des fouilles archéologiques afin de
mettre le site en valeur.

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus

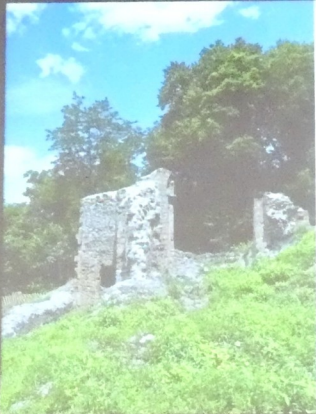
Pour copie conforme,

CHAMP-sur-DRAC, le DOUZE JANVIER MIL NEUF CENT QUATRE VINGT QUINZE

Le Maire,
[Signature]

Sandrine Martin-Grand, vice présidente du conseil départemental de l'Isère a mis l'accent sur la valorisation du patrimoine Isérois et la mise en place en tant que maître d'ouvrage de la concertation nécessaire entre toutes les parties concernées par le projet.





PRIEURÉ
SAINT-MICHEL-DE-CONNEXE

Sandrine Martin-Grand,
Vice-présidente
départemental

isère
LE DÉPARTEMENT

COMMUNE DE CHAMP-sur-DRAC
38560 CHAMP-SUR-DRAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent quatre vingt quinze

LE DIX JANVIER

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMP-sur-DRAC
dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de
Monsieur RIBERT Albert Maire.

PRESENTS : M.M RIBERT A. BARET C. BOUTIN J.L. CAILLAT G. DUSSERT P. GACON G.
LABOISSIERE Y. MENDEZ M. MONON R. NIVON J. PALLUEL D. STERLIN G. ZAGON G.

PROCURATIONS : M. LACROIX A. à M. RIBERT A.
M. DUSSERT JM à GACON G.

ABSENTS : Mme CHOLIER C. M. FAURE G. Mme GIROUD B. GROSSEN J.L. MATHIEU P.
SIMON J.

CREATION D'UN CONSERVATOIRE ARCHEOLOGIQUE SUR LE SITE DE
ST MICHEL DU CONNEXE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil les efforts déployés par la commune pour la
préservation du patrimoine communal.

Il indique qu'une opportunité se présente pour poursuivre cette mise en valeur, le Conseil
Général propose la création d'un conservatoire archéologique sur le site de ST MICHEL DU
CONNEXE cela impliquant l'acquisition du site par le Département, la mise en œuvre de
travaux et la restauration à minima des vestiges.

Cette opération permettrait un enrichissement des connaissances historiques du site, ainsi
que la préservation et sa mise en valeur. En contre partie, il serait ouvert au public.

Le Conseil après avoir délibéré,

- Considérant l'intérêt d'un tel projet
- Considérant qu'il s'inscrit dans le cadre de la politique de préservation du patrimoine
communal
- Considérant qu'il permettrait une meilleure connaissance de l'histoire locale

Se dit favorable à cette perspective

DEMANDE au Département

- de prendre en charge l'achat du terrain autour du Prieuré de ST MICHEL du
Connexe, sur la taxe pour les espaces verts et au titre des réserves archéologiques
- de procéder le plus rapidement possible à des fouilles archéologiques afin de
mettre le site en valeur.

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

CHAMP-sur-DRAC, le DOUZE JANVIER MIL NEUF CENT QUATRE VINGT QUINZE

Le Maire,
[Signature]

Pour l'association « Un avenir pour le prieuré Saint-Michel de Connexe », **Geneviève Balestrieri**, présidente a remercié toutes les parties prenantes du projet qui ont su se mettre ensemble pour lancer le chantier que les bénévoles de l'association souhaitaient depuis longtemps.

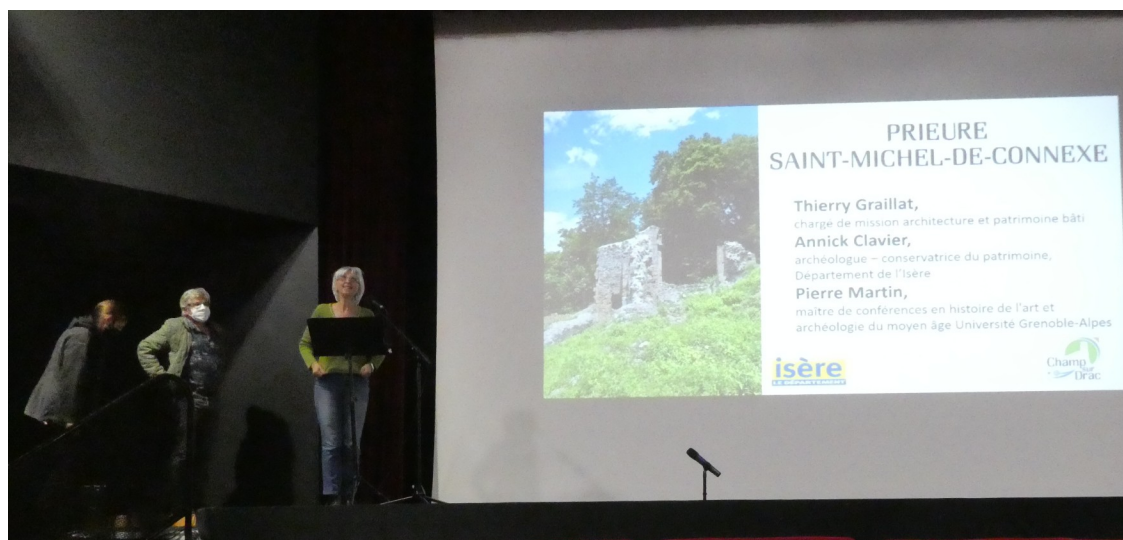
Robert Tissot, vice-président fondateur de l'association en 2006, a résumé les actions menées depuis sa création, tant sur le terrain qu'auprès des instances officielles.



Annick Clavier, archéologue conservatrice du patrimoine du département de l'Isère a été la cheville ouvrière de cette opération et elle a su convaincre toutes les parties prenantes de la nécessité de l'opération.

Thierry Graillat, architecte chargé de mission pour le chantier de sécurisation du site a mis en évidence la difficulté d'accès du chantier et la belle réalisation des travaux par l'entreprise Combier, spécialisée dans la restauration de bâtiments anciens.

Pierre Martin, maître de conférence et archéologue du moyen âge à l'université Grenoble-Alpes a mobilisé des étudiants en licence et master d'archéologie pour une étude de bâti sur le terrain de Saint Michel.



Préserver les ruines pour raconter l'histoire de ce lieu de haute valeur patrimoniale et la transmettre aux visiteurs et aux générations futures a été la motivation de tous.

De larges extraits des informations qui suivent proviennent du site internet du conseil départemental : culture.isere.fr

Tant que des parcelles sur lesquelles se trouvent des vestiges sont propriété de particuliers, il est impossible que des fonds publics financent quoique ce soit. On parlait de baux emphytéotiques depuis au moins 2008, mais les signatures ont toujours été repoussées.

En 2019 le département étant enfin propriétaire des lieux, la Direction de la Culture et du Patrimoine et son Service du Patrimoine culturel ont été chargés de la Maîtrise d'Ouvrage de l'opération de préservation et de sécurisation du site. Grâce à la synergie qui s'est créée entre tous les acteurs, le département, la commune de Champ-sur-Drac, l'Université de Grenoble-Alpes et l'association « Un avenir pour le prieuré Saint Michel de Connexe » le projet de préservation de ce patrimoine a pu être engagé.

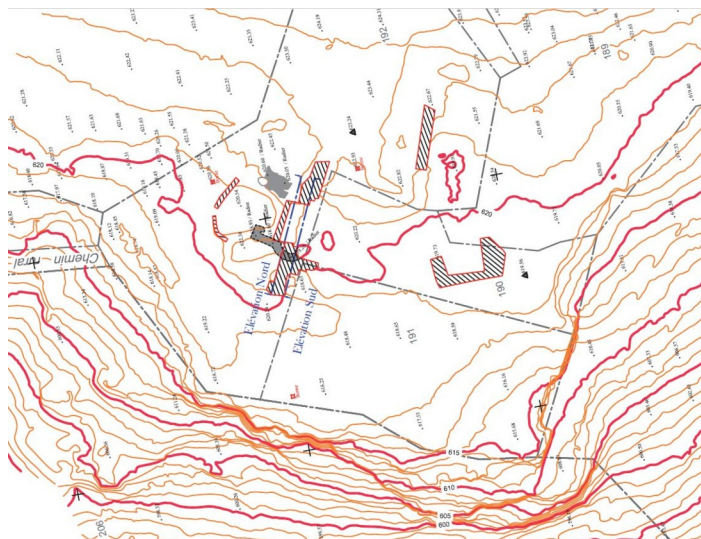


-Des mesures ont permis de dresser un relevé 3D de l'état des lieux par lasergrammétrie et photogrammétrie. Début 2020 un architecte du patrimoine mandataire a été missionné pour une première phase de « diagnostic ». Cela a permis de dresser « l'état des lieux » architectural, patrimonial, structurel et sanitaire de l'ensemble.

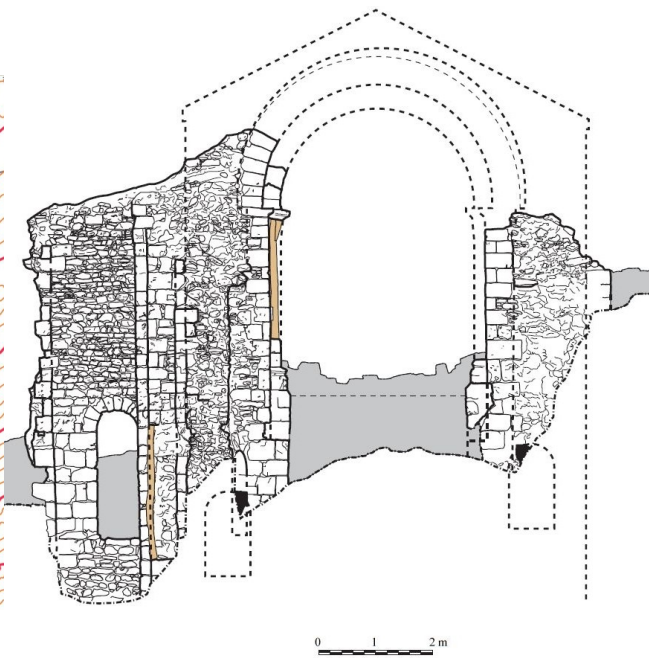
Cette approche a été suivie par un projet d'architecture, de paysage et de structure, définissant des travaux de consolidation des vestiges et de sécurisation du site.

-En automne 2020, un appel d'offre a permis de retenir une entreprise spécialisée dans les travaux sur les édifices patrimoniaux. Elle est intervenue pour réaliser l'ensemble des travaux, de l'urgence de la consolidation des ruines, jusqu'à l'aménagement du parcours paysager et sécurisé.

-Durant cette « mise en place », les archéologues ont pu intervenir pour réaliser des études et relevés en élévation.



Plan géomètre



Relevé pierres à pierres

Dans un deuxième temps, une fois les vestiges stabilisés, une campagne de fouille est prévue pour en découvrir davantage sur la construction, sur l'histoire et l'aspect original de ce lieu exceptionnel.

En quoi consistait le chantier de mise en sécurité ?

Les zones concernées par les travaux sont les parties restantes des deux piliers Sud du clocher.

Du côté Est les murs de la masure construite postérieurement au prieuré car on y trouve des pierres de remploi.

Le mur de soutènement dont seul le dessus est visible de la terrasse, tout à fait au sud du site, a lui aussi été conforté.

Toutes les pierres qui menaçaient de tomber ont été remises en bonne position et scellées avec du mortier tout neuf ! Certaines pierres ont été retaillées dans du tuf pour remplacer des pierres manquantes n'assurant donc plus le soutien de parties importantes risquant de ce fait, de se rompre. Les joints ruinés par le passage des eaux de pluie et par le gel en hiver, le couvert des murs n'existant plus, ont été refaits et confortés par la reprise des arases des murs.

Un cheminement piétons a été aménagé. Il permet grâce à une rampe et barrière basse légères ne blessant pas la vue vers la vallée du Drac et la falaise du Vercors, de faire le tour du prieuré, sans risquer de tomber de la terrasse tout en respectant l'amoncellement des pierres encore présentes dans les vestiges.

Mais regardons ce qui a changé :

Débouchant du chemin d'accès, la vue sur le pilier ouest devant la falaise du Vercors est déjà très parlante. En 2010 à gauche et en 2021 à droite on peut jouer au jeu des 'sept erreurs' !



La saison n'est pas la même. L'heure de prise de vue est plus tardive. L'angle de prise de vue n'est pas rigoureusement le même. Quelques arbres ont été abattus. Les piquets et le câble à cet endroit empêche de chuter dans les ruines de la masure. Le pilier Est est propre sous sa nouvelle arase. Le pilier Ouest voit sa colonne reconstruite, bien soutenir le tailloir, sur lequel repose le départ de l'arc triomphal reconstitué avec les pierres que nous avons mises en attente dans le couloir crypte Ouest.



Ci dessus état constaté le 14/09/13

Ci dessus état constaté le 03/10/13

Ci dessous deux claveaux sont tombés et le troisième est en équilibre instable prêt à tomber



Nous étions lanceurs d'alertes et dès 2013 nous avons signalé la ruine progressive du départ de l'arc triomphal et la rupture possible du tailloir que l'absence de chapiteau rendait fragile.

La mise en place d'un faux chapiteau de schiste en haut de la colonne reconstituée, pour ne pas le confondre avec une pièce d'époque, redonne à l'ensemble une stabilité et un aspect visuel attractif.

Les vestiges du prieuré Saint Michel sont désormais ouverts de manière confortable à la visite, pour tous ceux qui s'intéressent au patrimoine de notre région et à son histoire. Ils sont également ouverts aux prochaines fouilles qui auront lieu en 2022 pour expliquer l'organisation et la construction des bâtiments. Des panneaux explicatifs seront placés dans les endroits stratégiques ce qui permettra de donner à ces ruines un nouvel avenir, rayonnant !

